

Août 1774 - Maillart à Poivre

Un document des Archives Nationales - A.N. Col E 297, dossier Maillart, vue 65.

Nous datons ce manuscrit du mois d'août 1774. Ce qui est certain c'est qu'il fait suite à l'arrivée à l'Isle de France du *Ville du Cap* le 8 août, et qu'il est antérieur au pamphlet *Lettre de Rama*, lui-même daté du 12 août, qui est la réponse à Poivre annoncée dans la présente lettre..

Copie de la lettre de M. Maillart à M. Poivre

Au Port-Louis Isle de France le [*laissé en blanc*]

Chacun à son métier doit toujours s'attacher

Lafont. fab.5 liv :8

Il est parvenu ici, Monsieur, par le navire *la ville du Cap*,¹ le 8 de ce mois un mémoire de vous, intitulé *Etat dans lequel j'ai remis la colonie de l'Isle de France à mon successeur le 23 août 1772*. On avait précédemment eu avis qu'il paraissait en France, on en citait quelques lambeaux, mais je n'y croyais pas, à peine y crois-je en le voyant.

Le départ précipité du navire *l'Iris* ne me permet pas d'entrer à cet égard dans de longs détails, je me contente de vous témoigner ma surprise sur le mémoire relativement à plusieurs articles et surtout à ceux qui ont rapport directement à moi. J'espère quand j'entrerai dans des détails circonstanciés en peu de paroles, soutenues de beaucoup de faits trop publics pour avoir besoin d'être étayés par des phrases, vous forcer de convenir que votre mémoire vous a échappé par distraction.

Soyez au surplus tranquille sur ce qui vous intéresse le plus, à ce qu'il paraît (le jardin de Monplaisir), il est en très bon état ; j'ose vous assurer même qu'il est en meilleur ordre que de votre temps : cela semble contradictoire avec l'aveu que je vous ai fait, et que je réitère, que je ne suis pas naturaliste, mais cela s'accorde avec la profession que je fais de protéger, d'encourager et de surveiller tout ce qui est utile, ou peut le devenir. Plus je suis ignorant, plus je suis scrupuleux et attentif, et plus je consulte les personnes instruites. Quant au succès, le temps nous instruira. Je n'ai point, comme vous le croyez, confié le soin de vos plantes à quelqu'un d'incapable. Le Sr Hiriard [ou Heriard] était chargé de la police en général de cet établissement, et des Noirs qui y sont attachés ; c'est M. Besnard, habitant voisin qui a toujours eu soin du jardin ; s'il ne s'y entend pas, il est du moins heureux, car toute la colonie (M. le Ch. de Ternay en est témoin) convient qu'il est dans le meilleur état possible. Pareille citation doit, je crois, vous tranquilliser, Monsieur, et si cet événement provient par hasard même de mon ignorance, vous conviendrez du moins qu'il est heureux, et que j'ai su tirer parti pour le bien de la chose d'un défaut que je ne désavoue pas, parce que mon service pour le bien faire, ne permet pas de me livrer tout entier à autre chose.

Faut-il enfin vous le dire ? Si je ne vais pas à Monplaisir, c'est que si j'y allais, cela attirerait du monde ; il pourrait se rencontrer des indiscrets qui pourraient nuire aux plants, et j'en serais inconsolable. Le lieu est charmant ; je m'en prive et par la raison que je viens de vous dire, et parce que mon service m'occupe trop pour pouvoir donner quelque temps à la campagne, que j'aime tout autant qu'un autre : vous m'avez arraché mon secret.

Les muscades enfermées dans des caisses que vous m'aviez laissées pour envoyer à Cayenne, se sont trouvées toutes pourries à leur arrivée dans cette colonie, suivant la réponse que nous ont faite le gouverneur et l'ordonnateur ; vous conviendrez que dans cette occasion je ne puis être responsable.

¹ Le 8 août 1774, le *Ville du Cap*, capitaine Lechever, venant de Lorient, touche au Port-Louis de l'Isle de France. (*La route des îles*, par Auguste Toussaint, P. 277)

Les plants de géroflier que j'ai envoyés en nature, parmi lesquels des arbres fruitiers du pays que j'y ai joints y sont parvenus en bon état par le même vaisseau : j'y avais pris le plus de soin possible, mais pour cela je ne me crois pas plus savant.

J'y fais un second envoi ce mois-ci, et sans frais, car le transport se fait gratis sur un navire particulier, qui en allant à St Domingue passe à Cayenne. S'il arrive en bon état, je n'en aurai pas pour cela plus d'amour propre ; mais s'il ne réussit pas, je ne me croirai pas blâmable, parce que j'ai fait de mon mieux.

Quant à mon service proprement dit, Monsieur, j'ai véritablement l'amour propre de croire que je l'entends parce que dès ma jeunesse j'ai beaucoup travaillé, et que j'ai servi dans tous les ports, dans les escadres du Roi et dans les colonies. J'ai même parcouru celles des étrangers, afin de pouvoir m'instruire, et juger par comparaison. Il me paraît inutile d'entrer dans aucun détail avec vous à cet égard, nous pourrions ne nous pas entendre, mais article par article, et détail par détail, je m'en occuperai à loisir, et traiterai la matière à fond de manière à la mettre dans tout son jour. J'ai l'honneur d'en prévenir le ministre auquel j'adresse copie de cette lettre.

Quam scit uterque libens, censebo, exerceat artem

Horace, Ép :14

J'ai l'honneur d'être etc. Signé Maillart Dumesle.

Pour copie

Maillart Dumesle

* * *